



Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprises,

La vie d'entrepreneurs n'est pas un long fleuve tranquille et vous êtes bien placés pour le savoir !

Certaines difficultés non traitées, passagères ou pas, peuvent entraîner des réactions en chaîne, difficilement rattrapables. En quelques mois tout peut basculer...

La capacité de l'entreprise à tirer parti des crises qu'elle traverse, dépend principalement, de votre réactivité et de votre lucidité. Aussi, ne restez pas isolés !

En cas de difficulté, pressentie ou avérée, n'hésitez pas à venir au **Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises de Marmande-Villeneuve sur Lot** (CIP de MARMANDE-VILLENEUVE sur LOT).

Vous y êtes reçus tous les jeudis matin par un expert du chiffre, un avocat et un ancien juge du Tribunal de Commerce qui vous aident à clarifier la situation de votre entreprise.

Ces rendez-vous sont **GRATUITS** et **CONFIDENTIELS**



Le CIP vous présente tous les dispositifs pour préserver au mieux votre entreprise.

Le CIP a également des relations privilégiées avec certains organismes (RSI, URSSAF, MSA, Banque de France, Finances Publiques, Tribunal de Commerce d'AGEN...) qui lui permettent de faire des demandes précises et d'obtenir des réponses rapides.

**REAGISSEZ DES LES PREMIERS SIGNES !**

Contactez Madame Marielle GERBEAUD au numéro vert : **0 800 000 247**  
pour tout renseignement ou rendez-vous ou par mail : [cip47@vg-agglo.com](mailto:cip47@vg-agglo.com)